Notes sur les espèces Lamarckiennes appartenant au genre Lucina Bruguière, 1797 (Fin),

par M. Ed. Lamy.

Lucina recticulata.

(Lamarck, *Anim. s. vert.*, V, p. 542.)

Deshayes (1835, *Anim. s. vert.*, 2e éd., VI, p. 227) fait remarquer que, sous le nom de *Lucina reticulata*, Lamarck parait avoir confondu deux espèces :

L'une, qui correspondrait à la figure 118 de Chemnitz (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 124, pl. XII) citée par Lamarck, serait un Amphidesme des Antilles; aussi Philippi (1850, *Abbild. Conch.*, III, p. 104) et M. Wm. H. Dall (1901, Synops. *Lucinacea, Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXIII, p. 798) ont-ils fait du *Lucina reticulata* Lamarck une espèce de *Semele* (*S. proficua* Pult.).

L'autre serait une Lucine européenne dont l'identité demeure douteuse: d'après MM. Bucquoy, Dautzenberg, Dollfus (1898, *Moll. Roussillon*, II, p. 638), ce n'est certainement pas le *Lucina* (*Jagonia*) *reticulata* Poli [1] et ce serait probablement le *Lucina* (*Phacoides*) *borealis* Linné.

Quand au véritable *Tellina reticulata* Linné (1767, *Syst. Nat.*, ed. XII, p. 1119), c'est une forme restée incertaine que M. Dall (1900, *Tert. Fauna Florida*, p. 991) regarde comme une espèce orientale.

Lucina squamosa.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 542.)

L'appellation de *Lucina squamosa* a été attribuée successivement par Lamarck à deux espèces différentes appartenant d'ailleurs l'une et l'autre au groupe des *Jagonia*.

[1] Payraudeau a donné ce nom de *Lucina reticulata* à une espèce européenne bien reconnaissable, figurée par Poli et ornée de côtes nombreuses, fines, bifurquées seulement sur les régions latérales : c'est le *Tellina reticulata* Poli (*non* Linné, *nec* Chemnitz), qui doit être désigné, d'après M. Dall (1901, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXIII, p. 798), sous l'appellation de *Jagonia decussata* O. G. Costa.

En 1806 (*Ann. Mus.*, VII, p. 241; 1808, *ibid.*, XII, pl. 42, fig. 10), il avait appelé *Lucina squamosa* une forme fossile de l'Oligocène du Bassin de Paris, laquelle doit conserver ce nom.

En 1818, dans les *Animaux sans vertèbres*, V, p. 542, il donne ce même nom à une espèce vivante qui, correspondant aux figures 3 *a-c* de la planche 285 de l'*Encyclopédie Méthodique*, est d'ailleurs identique à son *Lucina pecten*, ainsi que le dit M. Dall (1903, *Tert. Fauna Florida*, p. 1350).

Deshayes (1835, *Anim. s. vert.*, 2e éd., VI, p. 228, note) pensait que le *Lucina reticulata* (Poli) Payraudeau était peut-être la même coquille que ce *L. squamosa* Lk.: mais, comme l'a fait remarquer Philippi (1850, *Abbild. Conch.*, III, p. 104), ce sont deux formes bien différentes : l'espèce de Poli est méditerranéenne et celle de Lamarck est exotique (Antilles et Sénégal)[1].

Lucina lactea.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 542.)

D'une part, Lamarck a rapporté le *Tellina lactea* Linné (1758, *Syst. Nat.*, ed. X, p. 676) à deux espèces différentes : son *Amphidesma lucinalis* (1818, *Anim. s. vert.*, V, p. 491) et son *Lucina lactea* (*ibid.*, p. 542). D'autre part, tout en mentionnant dans la synonymie de ce *Lucina lactea* le *Loripes lacteus* Poli (1791-1795, *Test. Utr. Sicil.*, I, p. 31; II, p. 46, pl. XV, fig. 28-29), il cite également ce même *Loripes* dans celle d'une troisième espèce : son *Amphidesma lactea* (*An. s. vert.*, V, p. 191).

Récluz (1843, *Rev. Zool. Soc. Cuv.*, p. 293; 1869, *Act. Soc. Linn. Bordeaux*, XXVII, p. 54), qui a vu les types des trois espèces dans la collection Lamarck, déclare que l'une, l'*Amphidesma lactea* Lk., est un Scrobiculariidé[2], mais que les deux autres sont bien des Lucines.

L'*Amphidesma lucinalis*[3] aurait été, en effet, basé sur un exemplaire

[1] Conrad a employé le nom de *Lucina squamosa* (1840, *Foss. Med. Tert.*, p. 38, pl. XX, fig. 1) pour une forme fossile des États-Unis qui est le *Codakia* (*Jagonia*) *speciosa* Rogers.

[2] Récluz identifiait cet *Amphidesma lactea* Lk. au *Scrobicularia Cottardi* Payr. En 1898, dans les *Mollusques du Roussillon*, II, p. 627, MM. Bucquoy, Dautzenberg, Dollfus l'ont assimilé au *Diplodonta rotundata* Mtg. Mais M. Dautzenberg m'a communiqué une note manuscrite qu'il a prise, depuis lors, au musée de Genève et d'après laquelle le type de l'*Amph. lactea* est probablement un *Syndesmya alba* Wd., c'est-à-dire, sinon le *Scrob. Cottardi*, en tout cas un Scrobiculariidé, conformément à l'opinion de Récluz.

[3] Blainville (1825, *Man. Malac.*, p. 551) a donné le nom de *Lucina* (*Amphidesma*) *pellucida* à la forme représentée dans les figures 1 *a-c* de la planche 286 de l'*Encyclopédie Méthodique*, qui sont citées comme référence iconographique par Lamarck pour son *Amphidesma lucinalis*.

de *Tellina lactea* Poli, forme que Récluz juge distincte de l'espèce linnéenne de ce nom et qu'il fait, à tort, synonyme du *Lucina Desmaresti* Payr.

Quant au *Lucina lactea* Lk., il est identifié par Récluz au *Tellina lactea* Montagu (1803, *Test. Brit.*, p. 70, pl. 2, fig. 4), qu'il regarde aussi comme différent de celui de Linné et pour lequel il propose le nom de *Lucina* (*Loripes*) *Gervillei* [= *L. antiquata* Récluz, *non* Sowerby], mais qui doit être réuni à l'espèce de Poli.

L'appellation de *Lucina* (*Loripes*) *lactea* Linné [*Tellina*] était réservée par Récluz pour une coquille qu'il assimilait au *Lucina fragilis* Philippi [= *Loripes gibbosus* Scacchi].

En réalité, le *Tellina lactea* Linné est très difficile à élucider, la description Linnéenne étant beaucoup trop incomplète.

Schrœter (1786, *Einleit. Conchyl.*, III, p. 147) a cité pour référence la figure 125 de la planche XIII de Chemnitz (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 130), qui indique une coquille possédant une dent cardinale dans la valve droite, et Hanley (1855, *Ipsa Linn. Conch.*, p. 42), tout en reconnaissant que le type Linnéen est insuffisamment défini, regarde comme possible qu'il ait été représenté dans la collection de Linné par un petit exemplaire de *Venus globosa* (Forskal) Chemnitz (1784, *Conch. Cab.*, VII, p. 36, pl. 40, fig. 430-431) : aussi M. Dall (1903, *Tert. Fauna Florida*, p. 1356) admet-il que le *T. lactea* L. est ce *Diplodonta globosa* Forskal.

Philippi, de son côté (1836-1844, *Enum. Moll. Sicil.*, I, p. 34; II, p. 25), considère le *T. lactea* L. comme étant identique à une autre espèce, son *Lucina fragilis*, opinion adoptée par Récluz, puis par Weinkauff (1867, *Conch. Mittelm.*, I, p. 165).

Mais MM. Bucquoy, Dautzenberg, Dollfus (1898, *Moll. Roussillon*, II, p. 627) ont montré que ce *L. fragilis* est, en tout cas, différent de la forme méditerranéenne décrite et figurée par Poli sous le nom de *Tellina* (*Loripes*) *lactea*, qui a pour synonyme, d'après Forbes et Hanley (1853, *Hist. Brit. Moll.*, II, p. 57), le *Lucina leucoma* Turton (1822, *Conch. Ins. Brit.*, p. 113, pl. 7, fig. 8) et pour laquelle M. Dall (1903, *Tert. Fauna Florida*, p. 1356) propose d'adopter le nom de *Loripes lucinalis* Lk.

Il y aurait donc quatre espèces à ne pas confondre :

1° *Tellina lactea* Linné = *Diplodonta globosa* Forskal;

2° *Lucina lactea* (Récluz) Weinkauff = *L. gibbosa* Scacc. = *L. fragilis* Phil.;

3° *Lucina Desmaresti* Payraudeau;

4° *Tellina lactea* Poli = *Lucina lucinalis* Lk. = *L. leucoma* Turt.

Cette dernière espèce, *Lucina lactea* Poli (*non* Linné), qui a pour autre synonyme *Lucina amphidesmoides* Desh. [1], est le type du genre *Loripes* Cuvier.

[1] D'après Deshayes lui-même (1835, *Anim. s. vert.*, 2e éd., VI, p. 228, note), il a nommé en 1830 (*Encycl. Méthod.*, *Vers*, II, p. 375) *Lucina amphides-*

Bien que cela ne soit pas mentionné dans les *Animaux sans vertèbres*, un carton de la collection du Muséum a été étiqueté par Lamarck *Lucina lactea* var. *b* : il porte deux valves et un individu complet, indiqués comme provenant de l'île Saint-Pierre-Saint-François (Australie), c'est-à-dire probablement du voyage de Péron et Lesueur. Or les deux valves isolées, qui ont pour dimensions respectives, l'une, gauche, 17×16, l'autre, droite, 17×17 millimètres, sont simplement des spécimens de *Loripes lacteus* Poli, d'Europe. Au contraire, la coquille entière, mesurant 23,5×23 millimètres est exotique, et peut-être australienne : car cet échantillon me paraît devoir être rapporté au *Lucina clausa* Philippi (1850, *Abbild. Conch.*, III, p. 101, pl. II, fig. 2); cette forme, dont le Muséum possède de nombreux échantillons recueillis à Zanzibar, à Madagascar et au Cap, et qui est très voisine d'ailleurs du *L. lactea*, présente des dents cardinales obsolètes, mais des dents latérales bien développées, surtout du côté antérieur : c'est également un *Loripes* [1], avec un ligament complètement invisible extérieurement et logé dans une fossette obliquement descendante.

Lucina undata.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 543.)

Le *Lucina undata* Lk. = *Venus undata* Pennant (1777, *Brit. Zool.*, p. 95, pl. 55, fig. 51) est, d'après Lamarck lui-même, le type du genre *Mysia* Leach, qui a pour synonyme *Lucinopsis* Forbes et Hanley, et qui fait partie de la famille des *Veneridæ*.

Lucina sinuata.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 543.)

Après avoir d'abord (*Anim. s. vert.*, V, p. 492) placé le *Tellina flexuosa* Maton et Rackett (1807, *Trans. Soc. Linn. London*, VIII, p. 56) parmi les *Amphidesma*, Lamarck cite à nouveau cette espèce comme étant peut-être synonyme de *Tellina sinuata* Montagu mss., qu'il range dans le genre *Lucina*.

En réalité, sous les noms d'*Amphidesma flexuosa* et de *Lucina sinuata*, il s'agit effectivement d'une seule et même forme, le *Tellina flexuosa* Montagu (1803, *Test. Brit.*, p. 72), qui, comme l'indique Lamarck lui-même, est

moides l'espèce connue sous l'appellation de *Lucina lactea*, tandis qu'il réservait ce nom pour le *Diplodonta rotundata* Montagu.

[1] A mon avis, c'est à tort que von Martens (1880, *in* Möbius, *Beitr. Meeresf. Mauritius*, p. 321) en a fait synonyme le *L. barbata* Reeve, qui, ayant un aspect extérieur très semblable, mais étant complètement édentule, avec un ligament tout à fait marginal et visible extérieurement, est un *Lucina* vrai *s. str.*

le type du genre *Thyasira* Leach et est devenu, par suite, pour les auteurs modernes, *Thyasira flexuosa* Mtg.

Lucina pecten.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 543.)

Le nom de *Lucina pecten* a été donné par Lamarck à une espèce sénégalaise, qui n'est autre que le *Pectunculus Jagon* d'Adanson (1757, *Hist. nat. Sénégal, Coq.*, p. 245, pl. 18, fig. 3).

D'après MM. Bucquoy, Dautzenberg, Dollfus (1898, *Moll. Roussillon*, II, p. 637), cette espèce du Sénégal a été confondue par beaucoup d'auteurs, Philippi, Deshayes, Reeve, etc., avec le *L. reticulata* Poli, de la Méditerranée, mais elle en diffère parce qu'elle est moins transverse, plus solide, avec une sculpture plus grossière, composée de côtes rayonnantes fortes, moins nombreuses et bifurquées partout vers la moitié de la hauteur.

On a vu plus haut que ce véritable *L. pecten* Lk. a pour synonyme *L. squamosa* Lamarck, 1818 (*non* 1806, *nec* Deshayes), tandis que *L. squamosa* Deshayes (*non* Lk.) est, au contraire, synonyme de *L. reticulata* (Poli) Payr. [=*L. pecten* auct. (*non* Lamarck)].

D'autre part, M. Dall (1901, Synops. *Lucinacea, Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXIII, p. 799) fait tomber le nom de *Lucina pecten* Lamarck en synonymie de *Jagonia orbiculata* Montagu [*Venus*] (1808, *Suppl. Test. Brit.*, p. 42, pl. 29, fig. 7), espèce de l'Afrique occidentale et des Antilles, à laquelle sont également identiques *Lucina imbricatula* C. B. Adams (1845, *Proc. Boston Soc. Nat. Hist.*, II, p. 10) et *Lucina occidentalis* Reeve (1850, *Conch. Icon., Lucina*, sp. 34, errata).

Lucina lutea.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 544.)

Le *Lucina lutea* Lk., de l'île de France, a été figuré par Delessert (1841 *Rec. coq. Lamarck*, pl. 6, fig. 9 *a-c*): von Martens (1880, *in* Möbius, *Beitr. Meeresf. Mauritius*, p. 322) a reconnu que c'était un *Scintilla* qu'il regarde comme pouvant être la même espèce que le *Sc. pisum* Sowerby (1866, *Thes. Conch.*, III, p. 178, pl. 235, fig. 54-55), également de l'île Maurice.

Lucina digitalis.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 544.)

Le nom de *Lucina digitalis* a été donné par Lamarck au *Tellina digitaria* Linné (1758, *Syst. Nat.*, ed. X, p. 677) qui est, en réalité, un *Astarte*, type de la section *Digitaria* S. Wood, 1853 = *Woodia* Deshayes, 1858.

Lucina globularis.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 544.)

À cause de la disposition de la charnière (dans chaque valve deux dents cardinales, dont l'antérieure à gauche et la postérieure à droite sont bifides), cette espèce d'Australie et de Nouvelle-Zélande a été placée avec raison par Reeve (1850, *Conch. Icon.*, pl. IX, fig. 53) parmi les formes appartenant au genre *Diplodonta* Bronn, dans lequel elle a été rangée par Hutton (1878, *Journ. de Conchyl.*, XXVI, p. 51).

Le type qui est conservé dans la collection du Muséum, avec l'étiquette originale de Lamarck, mesure 13 millmètres de largeur comme de hauteur [1] : il a été rapporté du Port-du-Roi-George (Australie), par Péron.

Cytherea interrupta.

(Lamarck, *Anim. s. vert.*, V, p. 584.)

Deshayes (1835, *Anim. s. vert.*, 2e éd., VI, p. 318) a reconnu que cette coquille, au lieu d'être une Cythérée, est une Lucine, mais il la considérait comme une variété sénégalaise du *Lucina tigerina* Linné [*Venus*].

Reeve (1850, *Conch. Icon.*, *Lucina*, pl. II, fig. 5) rejette cette dernière opinion, qui a été acceptée par Pfeiffer (1869, *in* Mart. u. Chemn., *Conch. Cab.*, 2e éd., *Veneracea*, p. 261), et fait, avec raison, de cette forme une espèce distincte vivant dans le détroit de Torrès.

Cytherea tigerina.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 584.)

De même, Deshayes (1826, *Dict. class. hist. nat.*, IX, p. 530) a montré que cette espèce est aussi une Lucine [2].

Ainsi que le fait remarquer Hanley (1855, *Ipsa Linn. Conch.*, p. 73), Linné, après avoir regardé (1758, *Syst. Nat.*, ed. X, p. 688) une forme tropicale, le *Venus orbicularis*, comme une espèce distincte, l'a ensuite (1766, *Syst. Nat.*, ed. XII, p. 1134), à tort, réunie à son *Venus tigerina* (1758, *Syst. Nat.*, ed. X, p. 688; 1766, *ibid.*, ed. XII, p. 1133 et 1134), de l'Océan Indien.

D'ailleurs, sous l'appellation de *L. tigerina*, trois Lucines de localités différentes, mais appartenant toutes au genre *Codokia* Scopoli, ont été confondues.

[1] Lamarck indique une largeur de 11 millimètres.

[2] Il ne faut pas confondre ce *C. tigerina* Linné avec le *Cytherea tigrina* Lamarck (*Anim. s. vert.*, V, p. 579), forme voisine du *C. castrensis* Linné.

La première, de l'Océan Indo-Pacifique, doit conserver le nom spécifique de *L. tigerina* Linné et a pour synonyme *Lucina exasperata* Reeve (1850, *Conch. Icon.*, pl. I, fig. 4).

La deuxième, des Antilles, doit prendre, d'après M. Dall (1901, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXIII, p. 799), la dénomination de *L. orbicularis* Linné[1] : c'est probablement aussi la forme du Sénégal appelée *Chama Codok* par Adanson (1757, *Hist. nat. Sénégal, Coq.*, p. 223, pl. 16, fig. 3).

La troisième est une espèce du golfe de Californie, pour laquelle M. Dall (1901, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXIII, p. 801 et 821) a proposé le nom de *L. colpoica.*

La collection du Muséum renferme trois cartons étiquetés par Lamarck *Cytherea tigerina :*

Sur le premier se trouve un exemplaire, mesurant 48 × 43 millimètres, pour lequel Lamarck ajoute cette annotation : «coquille accidentellement difforme»; c'est un spécimen de *L. orbicularis* L., qui présente sur la valve gauche une dépression submédiane donnant lieu à un pli saillant sur la valve droite.

Le deuxième carton porte un grand individu, 92 × 73 millimètres, avec l'indication : «var. [2]», variété caractérisée par Lamarck comme «*intus penitus alba*»: c'est aussi un échantillon de *L. orbicularis* L.

Sur le troisième carton, étiqueté : «var. [3]», sont fixés deux spécimens l'un, ayant pour dimensions 81 × 72 millimètres, me paraît être encore un *L. orbicularis* L.; l'autre, au contraire, mesurant 90 × 78 millimètres, correspond bien à la description donnée par Lamarck pour cette variété : «*testa exasperata, subgranosa*», et il doit être identifié au *Lucina exasperata* Reeve, c'est-à-dire au véritable *L. tigerina* Linné.

Cytherea punctata.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 584.)

Cette forme indo-pacifique, qui est le *Venus punctata* Linné (1758, *Syst. Nat.*, ed. X, p. 688), est également une Lucine, comme l'a reconnu Deshayes (1826, *Dict. class. hist. nat.*, IX, p. 531).

Il y a dans la collection du Muséum deux spécimens de cette espèce déterminés par Lamarck : l'un a pour dimensions 71 × 69 millimètres, l'autre est un «individu poli» et mesure 65 × 57 millimètres.

[1] Le nom *L. orbicularis* a été employé de nouveau par Deshayes (1836) et par Sowerby (1837) pour deux autres espèces, qui sont des coquilles fossiles.